



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association porteuse de l'initiative populaire « Enfants sans tabac »

Loi sur les produits du tabac : La CSSS-S veut une réglementation spéciale anticonstitutionnelle pour les cigarillos, la presse et le personnel de vente mobile

Berne, le 4.4.2025 – La majorité de la commission de la santé du Conseil des Etats (CSSS-E) a manqué l'occasion de mettre en œuvre correctement l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». Elle propose, pour les trois divergences avec le Conseil national, des échappatoires demandées par le lobby du tabac et des exceptions anticonstitutionnelles.

En acceptant l'initiative populaire « Enfants sans tabac » en février 2022, le peuple et les cantons se sont prononcés pour un changement de paradigme. Le législateur doit désormais interdire toute forme de publicité pour le tabac qui *atteint* les mineurs. Or, aujourd'hui, lors de l'examen des dernières divergences, la majorité de la commission de la santé a ignoré en tous points cette disposition constitutionnelle. Elle se prononce en faveur d'exceptions infondées pour le personnel de vente mobile, les cigarillos et la presse.

Les organisations porteuses de l'initiative populaire demandent maintenant au Conseil des Etats de combler ces lacunes anticonstitutionnelles lors de la session d'été et de protéger ainsi nos enfants et nos jeunes de la publicité nocive pour le tabac, comme l'exige la Constitution fédérale.

Contact

- **Hans Stöckli**, Président de l'association porteuse, hans.stoeckli52@bluewin.ch, 079 770 83 58
- **Reto Wiesli**, Secrétaire de l'association porteuse, reto.wiesli@medecinsdefamille.ch, 031 508 36 08
- **Stefanie de Borba**, Ligue suisse contre le cancer, media@liguecancer.ch, 031 389 93 17



- **Claudia Künzli**, Ligue pulmonaire Suisse,
c.kuenzli@lung.ch, 031 378 20 57
- **Markus Meury**, Addiction Suisse,
mmeury@suchtschweiz.ch, 021 321 29 63

Organisations porteuses de l'initiative populaire

Les plus importantes organisations de santé de Suisse soutiennent l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac ». Il s'agit en particulier de la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la fondation Addiction Suisse, la FMH, l'Alliance pour la santé en Suisse, l'Association Suisse des Droguistes, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, pédiatrie Suisse, des pneumologues et des cardiologues. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse ainsi que la Croix-Bleue sont également parties prenantes. Swiss Olympic, la Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz et son pendant romand, le SER, ainsi que le Collège de médecine de premier recours ont également rallié les défenseurs de l'initiative.

www.enfantssanstabac.ch

